

Tribune de nos lecteurs

Une levée de boucliers contre la mine !

1 – Lettre envoyée au maire (août 2016) et ensuite aux conseillers municipaux (sept. 2016) de St Michel

M. le maire Réjean Gouin,

Je me nomme Alain Sylvain, je suis du Lac du Trèfle et j'étais présent à la réunion de samedi dernier pour l'association de la Protection du Lac Taureau.

Je tiens à vous féliciter pour votre franchise lorsque vous avez admis être un gars qui connaissait le bois, mais que vous n'aviez aucune connaissance en ce qui a trait aux mines.

Je crois en votre bonne foi et pour cela je vous invite à vous mettre en contact avec vos vis à vis qui eux ont une grande expérience en la matière. Je parle ici des maires des villes de Asbestos, Thetford mines ou encore plus récemment Malartic qui est aux prises avec une telle situation. Ces maires aussi on sûrement reçu des promesses de prospérité grâce à l'avènement d'une mine dans leur région.

Je vous invite à aller visiter ces régions dès aujourd'hui. Après 25 ans d'opération, les minières sont parties. Les emplois si payants n'existent plus et ces compagnies minières ont laissé derrière elles des résidents atteints par de graves maladies, des sols et eaux contaminés pour plusieurs générations, et un environnement complètement dévasté. C'est le lot que ces villes ont obtenu en échange de quelques emplois. Les jeunes générations quittent ces villages pour des endroits plus sains et agréables à vivre. Le tourisme est complètement inexistant et le retour à ce qui a déjà existé est impossible. Je ne crois pas que ce soit ce genre de legs que vous aimeriez laisser à vos petits-enfants.

Le passé est garant du futur et les maires de ces villes pourraient sûrement apporter grâce à leur expérience, des éclaircissements dans ce domaine pour vos prochaines prises de décisions.

Vous êtes le maire de l'une des plus belles régions récréotouristiques du Québec, et je considère qu'elle se doit d'être préservée comme telle.

Alain Sylvain, Lac du Trèfle, St-Michel-des-Saints

*Copies : Gaétan Morin, préfet MRC Matawinie
David Lapointe, dév. parc SDPRM*

2- Lettre de l'association des propriétaires du lac du Trèfle, envoyée à la municipalité, à la MRC, aux députés et autres organismes officiels – Janvier 2017

L'Association des propriétaires du Lac du Trèfle tient à prendre officiellement position dans le dossier de l'exploration minière et de l'éventuelle exploitation commerciale d'une mine de graphite dans le bloc Tony, dans le village de St-Michel-des-Saints. Considérant les possibles et nombreux dangers environnementaux ainsi que les impacts collatéraux à notre qualité de vie, nous nous opposons à ce projet qui nous semble en grande contradiction avec la vocation récréotouristique de la Haute-Matawinie et principalement du village de Saint-Michel-des-Saints.

Les représentations faites par les entreprises Nouveau Monde ne nous ont en rien rassurés quant à la protection des nappes phréatiques, de la préservation de grande qualité de nos lacs et rivières, de la qualité de l'air, des impacts sur la faune, de l'influence sur le tourisme et les craintes sont grandes face à l'atteinte à la quiétude des lieux. Il a plutôt été établi, hors de tout doute, qu'une déforestation et qu'une destruction physique irréversible de l'environnement rapproché de nos résidences sera mise en branle et qu'une accumulation d'une montagne titanesque de rebuts miniers sera constituée à même notre voisinage immédiat.

Nous estimons que l'environnement que nous avons choisi pour nos retraites et pour l'avenir de nos enfants risque d'être hypothéqué de façon irrémédiable en étant fortement pollué et portera préjudice à nos droits de jouir des lieux, de la nature sauvage ainsi qu'à la valeur de nos investissements. De pareilles pratiques nous semblent en contradiction avec l'article 976 du Code civil du Québec :

Art. 976. « Les voisins doivent accepter les inconvénients normaux du voisinage qui n'excèdent pas les limites de la tolérance qu'ils se doivent, suivant la nature ou la situation de leurs fonds, ou suivant les usages locaux. »

En l'occurrence, nous croyons que seront considérés comme anormaux les inconvénients du voisinage qui excèdent ce à quoi l'on s'attend quand on acquiert une propriété dans une zone rurale contigüe à un vaste territoire sauvage.

Devant pareils constats, il est évident que l'Association des propriétaires du Lac du Trèfle se refuse de participer à toutes tables de concertation et/ou « co-construction/co-conception », puisqu'une telle participation reviendrait à donner une acceptation sociale au projet, idée que nous écartons unanimement d'emblée.

Nous n'hésiterons pas à appuyer nos propriétaires et les regroupements ou coalitions qui pourraient prendre des moyens légaux afin de faire respecter l'environnement qui nous a été vendu.

Patrick Boudrias, Président, Association des propriétaires du Lac du Trèfle

3- Lettre d'un résident de la zone minière projetée - 29 décembre 2016

Mon grand-père a vécu à Saint-Michel-des-Saints ; mon père est né à Saint-Michel en 1912 ; moi, j'ai 63 ans et j'y suis encore et ces trois générations ont vécu des ressources naturelles. Chasse, pêche, tourisme, entreprises forestières, commerce, etc. Tout en conservant cette beauté sauvage qui nous rend la vie plus douce et le grand bonheur de respirer de l'air d'une très grande pureté.

Je ne suis pas un professionnel en matière de pollution ou de contamination des sols et de l'eau, mais ce que je sais : le feu le plus facile à éteindre, c'est celui qu'on n'allume pas.

Je suis d'une grande tristesse en pensant finir mes jours à Saint-Michel-de-Malartic.

Je dis NON à la mine de graphite.

Denis Bellerose, propriétaire au Domaine Lagrange

4- Lettre d'une résidente de la zone minière projetée – 1^{er} décembre 2016

Contre NM *Le projet minier qui est présentement en exploration tout près du Lac aux Pierres à St-Michel-des-Saints détruit déjà l'environnement, les forêts et éloigne les animaux de la faune. Cet endroit où nous pouvions nous retrouver en toute tranquillité et nous ressourcer n'existe déjà plus. Imaginez, si des travaux d'exploitation avaient lieu sur ce site de villégiature merveilleux, toutes les pertes pour les villégiateurs ainsi que pour la municipalité de St-Michel-des-Saints qui ne réussit à survivre que par les touristes qui se déplacent pour profiter de cet endroit. Comment pouvons-nous croire que ces touristes seront encore intéressés à venir se détendre dans un endroit où une mine à ciel ouvert serait en exploitation avec toute la pollution par le bruit, par la poussière, et de nos lacs et rivières ?*

*Nous avons construit notre chalet en 2008 afin de profiter de ce lieu pour notre retraite, offrir à nos enfants et petits-enfants la possibilité de vivre dans ce milieu qui pour nous était féérique et présentement ce que nous vivons c'est un stress énorme. **Ce projet détruit nos rêves et l'avenir des générations futures.***

Céline Geoffroy – propriétaire au Lac aux Pierres

5- Message d'une résidente de la zone minière projetée

Je crois personnellement que le développement d'un projet minier à ciel ouvert, c'est l'affaire de tous les Québécois, pas seulement d'une municipalité. L'enjeu en est un de société car une mine de cette envergure a un impact sur LA SANTÉ, sur L'ENVIRONNEMENT, sur LE TOURISME RÉGIONAL, sur L'ENSEMBLE DES ESPÈCES VIVANTES, sur nos FORÊTS QUÉBÉCOISES et, à ne pas négliger, sur LES GÉNÉRATIONS FUTURES, NOS ENFANTS ET LEURS DESCENDANTS.

Nous avons tous une responsabilité à endosser, peu importe d'où nous venons et où nous vivons. J'appuis donc avec force

la COPH et l'APLT dans leurs efforts en vue de l'avortement de ce malheureux projet qu'est la réalisation d'une mine à ciel ouvert à Saint-Michel-des-Saints par la compagnie (et ses investisseurs) Nouveau-Monde.

M. Bolduc, résidente de Saint-Michel-des-Saints

6- Message d'un résident de la zone minière projetée

Tout jeune, je rêvais d'un chalet au bord d'un lac paisible dans une nature encore sauvage. C'est à Saint-Michel-des-Saints que ma conjointe et moi avons choisi de nous établir depuis près de 35 ans déjà. Au Lac à la Truite dans un premier temps, puis au grand Lac du Trèfle en 1993. Nous avons investi beaucoup de temps, d'argent et d'énergie pour construire de nos propres mains notre chalet familial. Nos enfants y ont grandi et ce sont eux qui, aujourd'hui, en font profiter nos petits-enfants. Ce projet de vie a toujours occupé une place de choix au sein de notre famille durant toutes ces années, sans oublier nos propres parents, frères, soeurs et amis à l'occasion. Bien évidemment, nous envisagions depuis longtemps de léguer ce petit coin de paradis à nos enfants.

L'arrivée de la compagnie d'exploitation minière tout près de notre chalet compromet de façon brutale la suite de notre projet. Comment une compagnie dont l'objectif premier est de s'enrichir a-t-elle le droit d'anéantir les projets de vie de centaines de gens, voire plus encore en considérant les dommages irréversibles qui suivront pour l'environnement ? Comment la municipalité peut-elle sacrifier sa plus grande richesse, la nature, et laisser tomber une grande partie de ses citoyens qui contribuent à l'économie de la région ? Contrairement à la formule "gagnants-gagnants" utilisée constamment par le représentant de la compagnie minière, nous croyons plutôt que ce projet ne peut faire de nous que des "perdants".

Pour toutes ces raisons, nous vous encourageons à poursuivre vos démarches d'opposition au projet minier en souhaitant que l'objectif visé soit atteint le plus rapidement possible.

Raymond Bachand

7- Messages de plusieurs visiteurs assidus de la région

- J'ai la chance d'avoir un ami qui a un terrain dans un petit domaine près de la ville de Saint-Michel-des-Saints, juste avant d'arriver au "pit de sable", où les terres de la couronne débutent. Ça fait plusieurs années que j'y vais pour camper, pour la chasse au petit gibier, ou tout simplement pour me "perdre" en forêt. Chaque visite est un pur bonheur. C'est une coupure de la vie de fou qu'on mène quand on travaille à Montréal. Cet endroit est un véritable havre de paix. Tout y est calme, l'air y est pur, et ça permet à quiconque y va de décompresser en retrouvant l'atmosphère paisible de la nature. S'y promener en toute saison est une vraie escapade et un ressourcement. Changer quoi que ce soit à ce petit paradis serait vraiment dommage, une vraie perte pour la population québécoise.
Olivier Kovacs, Repentigny
- Rien ne saurait justifier la légitimité que des entrepreneurs se donnent, à eux même, de s'appropriier le bien commun, d'abîmer la nature et sa biodiversité ou de réduire la qualité de vie à laquelle tous les citoyens ont droit. J'appuie sans réserve la coalition des opposants au projet minier de la compagnie Nouveau monde.
Jacky Bolduc, Montréal
- Je suis touché et m'oppose farouchement à la mise en oeuvre d'une mine à St Michel. La destruction du paysage
- La création d'un risque pour le niveau des eaux - La perturbation de la faune
« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » !
Pourquoi détruisons-nous la terre sous prétexte qu'il faut avancer en progrès et qu'il faut faire de la croissance pour enrichir qui ? Jean-Marc Lacoste, Verdun
- Pourquoi abîmer, détruire un milieu naturel si diversifié et d'une si grande richesse? J'ai un attachement profond à la nature, je crois à son équilibre et je veux soutenir la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH).
Lorraine Pinard, Longueuil

- *Tous ces millions de dollars investis dans l'empoisonnement de la vie et la défiguration durable de la belle région de Saint-Michel-des-Saints... Quel gâchis ! Et qui va payer les dégâts, croyez-vous ? (Parce que oui, il y en aura, des dégâts, et sous toutes les formes). Je suis catégoriquement opposé à ce projet de mine de graphite.*
Onyl Bolduc, Laval

8- Appel aux témoignages, une initiative d'une résidente de Saint-Michel-des-Saints

Objet : Votre aide SVP pour éviter un beau gâchis à Saint-Michel-des-Saints - 18 décembre 2016

Je vous écris parce qu'il se prépare ce qui pourrait être, sans exagérer, un désastre environnemental et écologique dans la belle région de Saint-Michel-des-Saints, à moins de 1500 mètres de chez-nous. En effet, un très gros projet minier est planifié par la compagnie Nouveau Monde. Cet article vous en dira plus : <http://www.tvanouvelles.ca/2016/06/22/une-mine-de-graphite-de-145-millions--pourrait-voir-le-jour-a-saint-michel-des-saints>

Déjà, nous avons constaté les dégâts de l'entreprise car cette dernière procède depuis près de 2 ans à toutes sortes de tests sur les terres de la Couronne (– Les terres du domaine de l'État font partie du patrimoine collectif des Québécois et Québécoises –). C'est tellement triste de voir des centaines d'arbres coupés, une multitude de tranchées, les chemins élargis par de la machinerie lourde stationnée à maints endroits... L'endroit paisible et protégé à Saint-Michel s'en va sur le camp... une autre forêt du Québec et sa biodiversité qui risque sérieusement de disparaître.

*Nous avons assisté à une rencontre en septembre dernier, organisée par Nouveau Monde. Pour l'occasion, l'entreprise avait embauché une firme de consultants et le but était de **NOUS** faire trouver des solutions en vue de la faisabilité du projet. Une stratégie bien simple en vue de nous faire nous approprier le projet et, pourquoi pas, de nous diviser entre nous. Le président Éric Desaulniers était présent, il s'est même permis quelques blagues déplacées... Nous avons notamment appris avec surprise qu'il avait offert un nouveau quai à un résident de l'endroit (!). Son langage m'apparaissait étudié, il a également mentionné les mots « développement durable »... Pourtant, un développement est dit « durable » si « les composantes de l'écosystème et leurs fonctions **sont préservées pour les générations présentes et futures** ». Dans cette définition, « les composantes de l'écosystème incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes et les animaux »...*

*Certains participants étaient **pour**, beaucoup d'autres étaient **contre**... malheureusement, les "contre" ont peur de se mouiller car le village « est bien petit »... ! Je crois que les gens craignent d'éventuelles représailles de la part des autres...*

LES POUR : *La seule et unique raison, c'est la possibilité de fournir **80 emplois aux résidents et aux villes avoisinantes**. La compagnie utilise cet argument qui nous frappe en plein cœur car elle doit savoir que cette stratégie est utilisée fréquemment et que les gens s'y identifient. Bien sûr, c'est le meilleur moyen d'attirer la sympathie... davantage de chômage à Saint-Michel depuis que le moulin est fermé (je pense que même si cela s'avérait vrai, l'industrie touristique, quant à elle, tombera, alors...).*

LES CONTRE : *Les nombreux dynamitages, la pollution par le bruit et par la poussière formée de toutes sortes de composantes (– au fait, savons-nous vraiment de quoi sera composée cette poussière?) Des études, notamment une de l'Université de Sherbrooke, se questionnent sur les effets néfastes d'une mine à ciel ouvert sur, notamment, les nouveaux-nés –, la défiguration du visage unique de Saint-Michel, le souci de l'environnement, des lacs qui risquent fort de se vider, la dévaluation des propriétés, les quasi-expropriations, l'augmentation insensée des véhicules sur le Chemin Matawin (on parle de 100 à 150 voitures aller-retour par jour (donc 200 à 300) en plus de la machinerie, des fournisseurs, etc. **Qui plus est, si mes calculs sont exacts, cette mine aura une circonférence de plus de 3 km... un trou de 100 000 m³. Les impacts sont décrits plus en détail sur le site web de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH), adresse <http://www.pourlavraienaturedestmichel.ddns.net/>. Prenez quelques minutes pour lire le document « La Coalition / Préoccupations », svp.***

VOTRE TÉMOIGNAGE SVP

*Une coalition (la COPH) s'est formée en vue de contrer la mine. Nous avons besoin de votre soutien car l'effet du nombre est déterminant. **IL PEUT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE**. Merci à tous.*

9- Divers messages de soutien à la Coalition COPH reçus via Facebook

- *Je soutiens la COPH. C'est tellement triste de détruire la nature ! Luce Montpetit*
- *J'appuis la COPH pour leur implication contre ce projet complètement débile. Lucie Picard*
- *COPH : merci de votre implication pour défendre notre forêt. Bravo. Denis Archambault*

10- Message d'un résident de la zone minière projetée

Je suis Eric Dubé, propriétaire d'un acre et demi de terrain dans le domaine Lagrange. Je veux exprimer nos inquiétudes concernant la venue d'une mine à ciel ouvert à proximité, non seulement du village, mais aussi à 1 km de ma propriété.

Pour commencer, jadis, quand moi et ma conjointe avons fait le choix d'acquérir notre terrain à SMDS, c'était dans l'optique qu'éventuellement nous pourrions nous construire un chalet afin de passer du temps paisible dans un lieu en pleine nature et respectueux de la quiétude des gens. Maintenant que nous savons qu'une minière envisage de venir exploiter du graphite près de chez nous, nous sommes imbus d'appréhensions en lien avec cette éventualité. Le cachet unique et calme du lieu que nous avons choisi en est à ce moment même une idée très loin de nous, car avec la venue d'une mine qui produit de la poussière et du bruit engendré par l'extraction de cette ressource serait ni plus ni moins un gage de perturbation pour notre projet.

Essayez donc de vendre une propriété aussi près d'une mine. Impossible selon nous avec cette épée de Damoclès qui pend au-dessus de nous. Notre investissement n'est plus qu'un cauchemar sans issue. Plusieurs questions me viennent en tête quand je pense à cette possibilité; pas juste en lien avec ma propriété, mais aussi avec l'aspect touristique de ce bel endroit qu'est SMDS. Quelles seront les impacts de la mine sur la rivière Matawin, le trafic de camions lourds? Et j'en passe??? Je suis très enchanté du fait que l'APLT se prononce contre la venue d'une mine à ciel ouvert, car c'était une autre de mes nombreuses questions; qu'advient-il du Lac Taureau et de son aspect touristique si une très grande circulation de camions vient bloquer la route 131 aux villégiateurs qui veulent profiter de cette espace prodigieux?

Pour terminer, sachez que vous pouvez compter sur l'appui de ma famille et moi afin que ce projet tombe dans les oubliettes.

Eric Dubé

11- Message d'un couple de résidents de la zone minière projetée

Je tiens à vous dire que ce projet nous a complètement jetés à terre. Mon mari et moi avons construit ce chalet pour pouvoir prendre notre retraite et ensuite pouvoir laisser cela à nos enfants et petits-enfants... Quand on a été informés au sujet de la mine, nous avons déjà mis en vente notre maison située à Terrebonne... On a dû l'enlever du marché. Nous comptons rester au chalet 6 mois et passer le reste à la chaleur. Mais tous nos projets sont à l'eau. Et quelle est la valeur de notre chalet maintenant ? On est au bord du lac où ils vont prendre l'eau pour s'approvisionner pour leur mine... On était 7 autour de ce lac, tous très unis les uns aux autres. Maintenant on ne peut parler que du projet minier. Des chemins se sont formés partout pour leurs forages. Avant on voyait régulièrement chevreuil, orignal, castor, loutre, lièvre, et perdrix. Maintenant, pratiquement plus rien ! Seulement le bruit du forage.

Mes petits-enfants se promenaient en toute quiétude. Mais maintenant des camions qui roulent à toute vitesse, des 4-roues, des loaders, graders et bulldozers dans nos décors. On n'est jamais tranquille. On est tous sur la déprime et on ne sait plus à qui s'adresser. Pouvez-vous nous venir en aide ?

Gaétane et Roger Gouger, chemin du lac aux Pierres.

12- Message d'une résidente de la zone minière projetée –28 janvier 2017

La notoriété de Saint-Michel-des-Saints – très axée sur sa nature sauvage –, sa vocation écotouristique, son parc régional du lac Taureau : tout pour rassurer de nouveaux arrivants en quête de tranquillité, de beauté, de liberté, de nature

sauvage. Maintenant, une compagnie minière nous propose des mesures d'atténuation qui ne font que traduire une incompréhension totale de ce que nous sommes venus chercher ici.

Nous souhaitons sincèrement à tous ceux qui en ont besoin un travail qui les rende heureux. Toutefois, ce projet-là est inéquitable : on déshabille Pierre pour habiller Paul. Des citoyens, originaires de Saint-Michel et d'ailleurs, ont fait le choix d'investir toutes leurs économies, fruit de leur travail, dans le projet de vivre en contact étroit avec la nature. Pour eux, il s'agit d'un besoin aussi fondamental que se nourrir. C'est un choix de vie.

Pendant plusieurs décennies la région s'est réjouie d'accueillir des villégiateurs et des touristes attirés par sa nature sauvage. Pour ces personnes – qui ont participé et qui participent encore de façon significative à l'économie régionale de même qu'à la création d'un certain milieu de vie – il est primordial de préserver l'intégrité de cette nature exceptionnelle. Leur apport à la région a été reconnu. N'est-ce pas déjà une raison suffisante pour que Saint-Michel cherche d'autres avenues qui mettront de l'avant des projets plus rassembleurs ?

Par ailleurs, dans un monde mangé par la pollution, le bruit, la vitesse et l'agitation, compte tenu de la situation géographique stratégique de Saint-Michel, ne serait-ce pas un choix beaucoup plus judicieux aux plans économique et social à moyen et long terme ? Un développement plus lent dure souvent plus longtemps.

Sacrifier l'intégrité de la nature qui environne Saint-Michel-des-Saints, blesser la terre qui nous nourrit, faire peser sur elle le risque d'accidents très graves c'est, comme le dit si bien une très vieille histoire, vendre son droit d'aïnesse pour un plat de lentilles.

Je souhaite de tout cœur que ce projet minier ne soit qu'un cauchemar dont on se réveillera bientôt.

Juliette Mousseau, résidente Domaine Lagrange

13- Message d'une visiteuse de la région - Mercredi 14 décembre 2016

[...] J'ai parcouru le site de la municipalité de St-Michel-des-Saints et j'ai constaté la beauté de cette région. La promotion du site de la municipalité se base sur ses espaces verts, ses vastes étendues de forêts et de lacs, et la quiétude où il fait bon vivre.

Paradoxalement, le projet de la mine de graphite s'amène avec des arguments de redevances monétaires et de création d'emplois. Il est certain que St-Michel-des-Saints, dans ses futures approches touristiques, devra prétendre à autre chose que les atouts mentionnés plus haut. Sera-ce la beauté d'une mine à ciel ouvert? La poussée des bungalows? Le saccage de l'équilibre de la faune et de la flore?

On dit que le tourisme est très payant et ceci représente du très-très long terme. Après que la mine soit déminéralisée au complet, en fera-t-on un magnifique site de villégiature?

Création d'emplois? Oui, comme toujours, sur le plan économique c'est « tout de suite - pour l'instant ». Lorsque tout sera terminé et que les employés réclameront des dûs suite à la fermeture des exploitants, là ce sera « pas tout de suite – pour plus tard ». Encore une fois, nous sommes témoins de gestionnaires à courte vue.

Souhaitons que ce projet soit avorté et que la durabilité économique basée sur le tourisme demeure.

Brigitte Sirois, Rivière-du-Loup

14- Message d'un couple de résidents de la zone minière projetée

Déception

Saint-Michel-des Saints le 28 décembre 2016

Le tout débute en 1992, nous cherchions un terrain afin d'y faire du camping dans un endroit de villégiature tranquille, étant donné que nous avions des emplois qui étaient très loin de la tranquillité, ma conjointe qui travaillait au secondaire avec 800 étudiants et moi dans un hôpital psychiatrique avec 1000 patients, donc la plupart de nos moments

libres nous les passions avec nos quatre enfants à faire du camping sur notre terrain de 11.2 arpents que nous avons acheté dans le domaine Lagrange à Saint-Michel-des-Saints.

L'année suivante étant donné que nous aimions la tranquillité que nous vivions sur notre terrain, nous avons décidé d'y bâtir notre retraite alors nous avons construit un chalet qui allait devenir notre maison et qui l'est devenu depuis 5 ans. A notre arrivé le chemin était un sentier de quads et de motoneiges après quelques années il est devenu un chemin municipal. À l'ouverture d'une sablière, les camions de la municipalité viennent chercher des centaines de voyages de sable par année pour sabler nos routes en hiver ce qui est très désagréable mais il le faut bien pour nos routes et cela ne dure pas toute l'année.

Aujourd'hui les Entreprises minières du Nouveau Monde veulent venir près de chez nous à un peu plus d'un kilomètre afin d'y exploiter une mine à ciel ouvert de graphite pour une durée d'au moins 25 ans. Avec leurs explosions ils ne dynamiteront pas seulement leur mine mais aussi notre tranquillité et notre projet de retraite que nous avons bâtis pendant 25 ans. Le pire pour nous c'est qu'ils vont avoir environs 200 employés qui devront faire l'aller-retour pour se rendre au travail ce qui représente 400 véhicules par jour qui vont passer devant chez nous, plus les camions, les fournisseurs et tous les autres qui seront reliés de prêt ou de loin à l'exploitation de la mine, tout cela au lieu de quelques quads.

Nouveau Monde vont détruire toute une forêt, ils risquent aussi de contaminer nos eaux de surfaces et souterraines, de faire disparaître une partie de la faune, et surtout produire une pollution par l'essence, le son et la poussière. Nous sommes vraiment affectés par ce projet de mine, ainsi que mes enfants, petits-enfants et amis qui viennent passer du bon temps à la campagne afin de se reposer du bruit et de la pollution qu'ils vivent dans les grande villes, maintenant ils vont ressentir la même chose que chez eux, donc ils ne viendront plus dans notre campagne polluée.

Nous tenons à vous exprimer toute notre mécontentement d'un tel projet qui détruira notre rêve si durement gagné.

Ghislaine Larose et Richard Lauzière, résidents de St Michel-des-Saints (chemin Matawin Est)

15-Messsage d'un résident de la zone minière projetée - 27 novembre 2016

La nuit dernière j'ai rêvé. Je me suis revu en 1980, j'avais 4 ans. C'est l'année où mes parents me firent découvrir l'autre bout du monde. Pour la première fois, j'admirais des montagnes qui me semblaient plus hautes que le ciel, des étendues sauvages dignes de mes meilleurs Disney à la télévision, un monde où vivaient, tenez-vous bien, des vrais de vrais bûcherons ! J'étais bien perplexe de voir que mes parents allaient mener la voiture dans le bois, sur ce qui me semblait à l'époque être un sentier !

Je me souviens encore de mon impression devant le chalet de bois rond. Vous imaginez ? Une maison faite en arbre ! L'odeur de l'étope, l'air exempt de toute trace de la ville et le bruit du vent dans les arbres. Ah je me souviens des premières nuits. Elles furent d'abord angoissantes, jamais encore je n'avais connu le vrai noir, celui où même lorsque j'agitais les mains devant mes yeux, il était impossible de les voir. Puis revient dans ma mémoire le silence, ce silence ponctué ici et là de la merveilleuse mélodie du huard chantant à la lune, elle-même entourée de milliards d'étoiles qu'il n'était possible de voir qu'ici, dans ma cabane à Saint-Michel-des-Saints. Le jour ayant gagné sa course contre la nuit, je suis réveillé d'abord par une volée de canards qui signalent en caquetant à qui veut l'entendre, que l'amerrissage est imminent, le chant des hirondelles des granges et des hirondelles bicolores qui se bercent au rythme de vagues.

Je me retrouve en pleine nature encerclé à perte de vue d'arbres majestueux, le sol craque sous mes pieds et me raconte ses dernières 100 années. Écureuils, perdrix et lièvres semblent, d'un commun accord, prendre plaisir à me faire sursauter. Je suis tellement loin que j'ai l'impression que je ne pourrai jamais m'en retourner. Mais à quoi bon s'en retourner quand on est si bien et que tous mes malheurs ont été avalés par la sérénité de cette nature majestueuse ?

Puis je me retrouve, les cheveux grisonnants, assis au bord du lac, tenant dans mes bras mes enfants, à qui je raconte les mille et une merveilles que recèle notre coin de paradis et dans mon rêve, je m'endors, ivre du bonheur de les voir à leur tour grandir et apprendre la nature.

Dans mon rêve, parce que ça ne peut-être qu'un rêve – un cauchemar, en fait – on annonce pour très bientôt l'apparition de trois nouvelles montagnes ! On va creuser un immense trou pour faire naître une montagne de fric pour des

investisseurs venant de très loin, mais en échange, nous obtiendrons une montagne de rebuts et une montagne de dangers potentiels pour la santé et l'environnement.

Le réveil est brutal. Comment une région misant autant sur sa beauté naturelle et sa forêt peut-elle envisager de saccager, de façon définitive, une zone si près du village qu'on parle même de rachats forcés ? Comment peut-on parler de développement durable quand le sol même aura disparu ? Nos lacs si beaux et si en santé que l'on pouvait même s'y abreuver directement ne valent-ils pas mieux que la poussière, le bruit, les émanations et quelques emplois incertains ? Pourquoi transformer une région touristique en région industrielle ?

À l'ère du réchauffement climatique, de l'économie durable et équitable, de l'ouverture à l'autre et au monde, comment est-il possible d'ignorer l'importance de préserver la nature et les grands espaces ?

Je me sens trahi, mes rêves me sont volés, ma qualité de vie et celle de mes enfants est maintenant sous une épée de Damoclès prête à tomber au moindre coup de pioche. Moi qui me suis serré la ceinture, qui a investi tous mes dollars loisir dans la construction d'un idéal, d'un lieu de retraite et d'un milieu de vie familial, je vois bien la chimère que l'on m'a vendue. Les évaluations municipales n'ont cessé d'augmenter, c'est rarissime les terrains comme les vôtres me dit-on. Quand j'ai passé toutes mes économies à la rénovation de mon rêve, on s'est bien retenu de me dire que tout serait bientôt perdu, gracieuseté de ce gouffre de la honte que l'on tente de glorifier.

J'espère de tout cœur que vous qui me lirez, ne laisserez pas le rêve mourir et la minière enterrer l'avenir.

P. Boudrias, Villégiateur et possible résident permanent

16-Message d'un résident de la zone minière projetée – 2 janvier 2017

On me dit : « Nous avons besoin de graphite. » Je réponds : nous avons aussi besoin, et plus que jamais et plus que du graphite, de lieux où nous ressourcer. Littéralement : revenir à la source, à l'essentiel. Pour nous rappeler qui nous sommes.

Nous avons besoin de moments de silence, de paix, d'accalmie, du chant de la nature. Nous avons besoin d'échapper à l'agitation du monde, à sa violence, à son bruit de machine. Nous avons besoin de voir un être libre, un chevreuil, un castor, un renard. D'entendre la brise chuchoter aux arbres. Nous avons besoin de sentir le parfum du soir, d'entendre le chant des oiseaux. Nous voulons échapper à ce joug où l'on devient le boulon d'une machine à production, un consommateur dans la file d'attente d'un boxing day.

Gardez votre Nouveau Monde, vos pauvres millions et votre misère, Monsieur Desaulniers, nous garderons l'Ancien Monde, celui où l'on peut encore entendre le chant des loups qui vient de la nuit des temps. On gardera la forêt, ce temple sacré où l'on peut encore surprendre le Bon Dieu, assis, accoté à un bouleau au bord d'un lac et fumant sa pipe en écoutant un concert de grenouilles.

Joseph Rondeau - Domaine Lagrange

17- Message d'un résident de la zone minière projetée

NON À LA MINE

Depuis bientôt 50 ans, nous avons découvert et adopté la belle région de St-Michel-des-Saints. Camping, location de chalets, puis, nous avons eu la possibilité d'acheter un terrain. Vingt-cinq années ont passé depuis cet achat et toutes nos économies aussi, mais enfin nous avons notre petit chalet au bord de l'eau, entouré de cette belle nature encore sauvage: nous y avons rêvé pour nous et aussi pour les générations à venir.

Pourquoi avoir choisi St-Michel-des-Saints et pourquoi tant de citoyens ont fait comme nous? Parce que c'est beau, c'est propre, l'air est pur, ça sent bon, l'eau des lacs est claire et limpide, on s'y baigne avec plaisir. On voit encore des mouches à feu, on entend les huarts, le chant des grenouilles, on admire les ciels étoilés, les couchers de soleil et l'hiver, les paysages enneigés sont superbes.

On se sent trahis, après avoir été encouragés à nous installer, les dirigeants qui sont sensés défendre les intérêts de tous, villégiateurs y compris (et nous sommes nombreux) semblent vraiment nous laisser tomber, obnubilés par des promesses d'argent et de quelques emplois. Il y a pourtant des choses qui ne se monnaient pas, comme il y a des économies qui ne sont pas compatibles: connaissez-vous bien des gens qui aimeraient avoir un chalet près d'un parc industriel, d'une usine ou d'une mine? Réponse facile, n'est-ce pas. Impossible, même en prenant des précautions, de déboiser, creuser, dynamiter jour après jour et conserver la nature intacte... quel gâchis ! Ce joyau récréotouristique risque d'y perdre beaucoup, c'est mettre sa renommée en péril.

LE TRÉSOR DE ST-MICHEL DES SAINTS N'EST PAS SOUTERRAIN : QU'ON SE LE DISE !

Jean-Paul Ebacher et Michelle Pauzé, Lac Trèfle

18- Message d'une résidente de la zone minière projetée

Ma famille et moi avons acheté il y a un peu plus d'un an un magnifique chalet à Saint-Michel-des-Saints. Nous y venons très souvent, mes 2 frères, ma soeur, mes parents et moi-même, pour profiter de la magnifique nature, la rivière qui passe tout près, la quiétude des lieux, la faune et la flore qui s'y trouve.

La perspective de l'implantation d'une mine de graphite à quelques pas de ce chalet nous inquiète profondément et nous décourage. Notre petit paradis restera-t-il l'endroit avec lequel nous sommes tombés en amour lors de notre achat?

La qualité de l'air et de l'eau diminuera-t-elle? Dans quel état laissera-t-on la nature? Les animaux iront-ils s'établir ailleurs? Les balades en forêt seront-elles gâchées par le bruit des explosions et l'air poussiéreux? Les jours de silence complet et de tranquillité au chalet - notre lieu de repos et de ressourcement - sont-ils comptés? Qu'advient-il de la valeur de notre propriété lorsque tous les attraits qu'offrait notre maison de campagne seront choses du passé?

L'espace, la forêt, la rivière et la pêche attirent à Saint-Michel-des-Saints beaucoup de familles telles que la mienne. Toutes, elles partiront - tout en peinant à vendre leur maison - si une mine gâche leur qualité de vie. Et après, dans quelques années? Lorsque tout le graphite sera extirpé de la mine et que le paysage, la faune et la flore seront dévastées, que deviendra Saint-Michel? Une autre ville qui s'ajoute aux villes fantômes qui ont un jour tout misé sur une mine qui n'était que de passage? Je trouve que c'est terriblement cher payé pour les bénéfices encourus.

Essayons de penser à long terme et de préserver ce qui fait la richesse de Saint-Michel-des-Saints et qui amène un nombre important de touristes, familles et gens qui recherchent un lieu paisible pour se poser, et pas seulement pour une vingtaine d'années, mais bien pour plusieurs générations encore.

Sophie Thibault-Denis, Domaine Lagrange, Saint-Michel-des-Saints

19- Message d'un résident de la zone minière projetée

Je me permets de vous écrire quelques lignes sur mon désaccord sur le projet minier à Saint-Michel-des-Saints.

Il y a déjà 11 ans, j'ai décidé de m'acheter un terrain dans le but d'y construire le chalet de mes rêves, Saint-Michel-des-Saints était ma destination de prédilection. J'ai étudié les environs, acheté quelques cartes topographiques de la région et j'ai choisi cet endroit précis, un petit lot de 80000 pied carré sur le domaine Lagrange. La raison est fort simple : la proximité des services du village, mais surtout, surtout, la proximité des terres de la couronne à quelques 100 pieds de mon terrain avec sa forêt, sa chasse possible et ses quelques plans d'eau accessibles. J'avais trouvé l'endroit idéal.

Je vous avoue que j'ai été très surpris, mais pas trop inquiet quand j'ai entendu parler du projet minier la première fois, vite comme ça, cela n'avait pas énormément d'influence sur mon petit coin de paradis. C'est quand je me suis rendu sur place en VTT l'été dernier que je me suis rendu compte de l'ampleur du projet. Ce n'est

pas compliqué, c'est une forêt détruite, c'est une montagne dévastée, des animaux qui quittent, des sentiers perdus, des résidents rachetés ou quasiment expropriés.

À vol d'oiseau ce beau projet est à moins de 2500 pieds de mon terrain, je n'ai pas le goût d'entendre des bruits, des explosions de dynamitage, de voir des centaines de camions passer sur nos chemins, de sentir les nuages de poussières possible, de pêcher dans mes cours d'eau probablement intoxiqués !! Je n'ai pas le goût de vivre tout ça, je ne veux pas m'y être installé pour rien, pas plus que les locataires qui louent mon chalet pour la beauté du paysage et pas plus que mes enfants qui hériteront de ce chalet dans le futur. Les gens ont peur pour leur confort et bien être, vous devriez voir le nombre de terrain et bâtiments à vendre à proximité de la mine! Croyez-vous que les quelques emplois que créera cette mine vaudront la peine, à comparer du nombre de touriste résidents ou temporaires à qui vous devrez dire au revoir ?

Patrick Légaré, Résident du Ch. Lagrange ouest, Saint-Michel-des-Saints.

20- Message de résidents de la zone minière projetée

J'aimerais vous faire part de mon désaccord face au projet de mine de graphite à ciel ouvert. Mon conjoint et moi sommes résidents depuis plus de 10 ans et adorons notre qualité de vie à St-Michel-des-Saints.

Cependant, nous sommes très inquiets face à la situation qui s'apprête à avoir lieu. Premièrement, la nappe phréatique risque d'être impactée par ce changement alors notre qualité d'eau ainsi que nos puits artésiens en seront possiblement malheureusement impactés. Deuxièmement, notre qualité d'air subira sûrement le même sort. La faune en sera sûrement contaminée et ceci touchera directement la santé des animaux. Finalement, tout comme vous, nous comptons sur l'attraction touristique afin de financer différents projets bénéfiques pour ce beau village et nous sommes très inquiets face à l'impact négatif qu'aura ce projet sur les futurs visiteurs.

Bref, nous sommes complètement en désaccord et sommes très inquiets, notamment en relation avec la pollution sonore et visuelle que ce projet pourrait engendrer.

Suzie et Mario

21- Messages de plusieurs résidents de la zone minière projetée

- *La présente est pour vous informer que nous avons choisi de nous construire un chalet à St-Michel des Saints pour la tranquillité du secteur, pour y pratiquer la pêche, le sport VTT et pour l'observation des chevreuils. Afin de pouvoir continuer à pratiquer les activités que nous aimons, nous nous opposons vivement à l'implantation d'une mine à ciel ouvert dans le secteur de St-Michel-de Saints. Nous apprécions notre environnement tel qu'il est présentement. Jean Thouin et Olivier Thouin, Propriétaires, chemin Lagrange Ouest, St-Michel des Saints*
- *J'ai un chalet dans le domaine Lagrange et je suis en total désaccord avec la mine et les pollueurs de la Mine Nouveau Monde ! Non à la mine !! Francis Lavallée*
- *Nous sommes contre la mine. Nous sommes à 600 mètres de la mine. Nous pensions passer notre retraite à notre chalet et laisser notre chalet à nos enfants et nos petits-enfants. Enzo, Francine, David et Anthony Di Carlo*
- *Je m'oppose au projet de mine pour les raisons suivantes :*
 - 1- *Saint Michel Des Saints m'a permis la possibilité acheté une propriété loin des centres urbains, pour me retrouver près de la nature et de la faune.*
 - 2- *cet endroit me permet à moi, famille et amis de faire plusieurs activités récréotouristiques dans la région.*
 - 3- *l'argent que nous dépensons dans la région aide à l'économie locale et à la préservation de la faune.*
 - 4- *si nous perdons cette tranquillité et paix dans cette région de Lanaudière à cause d'un projet minier, j'envisagerai de vendre mon terrain et je poursuivrai mes activités récréotouristiques ailleurs.*

Alain Tremblay, chemin Lalancette

22- Message d'un résident de la zone minière projetée

Je partage, avec les membres de ma famille, une maison de campagne au 81 Chemin du Sommet à Saint-Michel-des-Saints. Nous y sommes depuis un peu plus d'un an. Nous avons été séduits par la beauté des lieux, la tranquillité du voisinage et l'aspect sauvage des alentours.

Personne (agent, locataires propriétaire) ne nous a parlé ou fait allusion à une possible mine qui opérerait bientôt à quelque 1 km de notre maison. Les rencontres auxquelles j'ai assisté ne m'ont aucunement convaincu que ce qui fait le charme de notre maison serait maintenu.

Une mine reste une mine. Il y a des explosions, des chargements de camions, des camions qui empruntent les routes. Cette mine constituera une nuisance (quelle que soit la bonne volonté des propriétaires ACTUELS), nous empêchera de jouir du style de vie que nous avons choisi, fera fuir la faune et...dévaluera notre propriété advenant revente.

Je suis déçu de constater que les autorités municipales n'aient de considération que pour les quelques emplois qui seront créés sans donner à entendre qu'il y aura baisse de taxe ou amélioration de la qualité des chemins. Sans se préoccuper de ce qui fait le charme de Saint-Michel.

Michel R. Denis LL.M., Ch. Du Sommet, Saint-Michel

23- Message d'une résidente de la zone minière projetée

Voilà déjà quelques temps que le sujet de cette mine est présent dans les discussions. Je suis bien craintive quant au futur de l'environnement que j'ai choisi il y a maintenant plus de 15 ans. En effet, ce projet minier de graphite, actuellement en évaluation par Nouveau-Monde Entreprises, à Saint-Michel-des-Saints n'augure rien de prometteur pour notre belle région. Les présentations faites par Nouveau-Monde Entreprises ne m'ont en rien rassurée quant à la protection de l'environnement de cette nature exceptionnelle que je côtoie. Ayant moi-même constaté les « dégâts » (matériaux laissés à l'abandon, déchets, etc.) dans les bois environnants ma résidence alors que le projet en est actuellement à ses débuts, je n'ose pas imaginer ce qu'il en sera lors d'une éventuelle exploitation. Ainsi, tous les efforts afin de bien positionner l'aspect nature et promouvoir les activités récréotouristiques de cette belle région me semblent sérieusement compromis par la venue d'un tel projet minier.

Je demeure disponible, merci de votre implication.

Valérie Gagnon, Résidente Lac-du-Trèfle

24- Message d'une résidente de la zone minière projetée - 14 décembre 2016

Ma famille et moi sommes venus nous installer à St-Michel-des-Saints il y a quelques années. En choisissant notre maison, dans le domaine La Grange, nous avons été charmés par la nature et le calme qui y régnait. Pour moi, St-Michel représente l'espace encore sauvage où je peux prendre le temps de vivre plus simplement, avec moins de stress et de bruit. J'aime aller me promener en raquette dans la neige qui est encore blanche, me baigner dans la rivière Matawin, observer les chevreuils. J'ai peur qu'une mine vienne perturber cet équilibre et cette cohabitation entre l'humain et son environnement naturel.

Catherine Thibault-Denis

25- Extraits d'une lettre envoyée au maire et aux conseillers municipaux de St-Michel – Août 2016

NOTE d'introduction – la réflexion qui suit n'engage que ses deux auteurs. Nous l'adressons aux élus du Conseil municipal de Saint Michel-des-Saints. Nous en remettons aussi copie aux associations dont nous sommes membres : l'Association des propriétaires de la Pointe-Fine (APPF) et l'Association pour la protection du Lac Taureau (APLT)

*C'est aux titres suivants que nous nous exprimons sur le projet de la mine de graphite et son promoteur, **Nouveau Monde**.*

*Tous deux citoyens retraités du Québec, nous avons adopté la très belle région de Lanaudière que nous fréquentons et apprécions, depuis plus de trente ans... Nous y voyageons de Montréal à **Saint-Michel-des-Saints** et **la Pointe-Fine du Parc régional du Lac Taureau**. Car nous sommes de la Pointe-Fine, depuis un matin d'automne de l'année 1980... Tout d'abord détenteurs d'un bail du MRN attribué par tirage au sort, nous sommes maintenant propriétaires du terrain et de la maison que nous avons construite.*

*Nous sommes consommateurs **assidus** depuis plus de 30 ans, auprès des commerçants tout au long de cette route et particulièrement ici à Pointe-Fine et à proximité : Saint-Michel... Saint Zénon... Nous y avons acquis matériaux et judicieux conseils des marchands de la région... À l'occasion, nous avons bénéficié de plusieurs services qu'on y trouvait ou qu'on y trouve encore : constructeurs de canots... de fenêtres... quincailliers, garagiste, professionnels : médecins... infirmières... dentiste... pharmacien... sans oublier les propriétaires, cuisiniers ou serveurs des restaurants.*

*C'est à titre de citoyens résidents, inquiets pour l'environnement de cette région immédiate du **Parc régional du Lac Taureau** et de la ville de **Saint-Michel-des-Saints** que nous nous exprimons.*

Nous sommes soucieux de l'air qu'on y respire... de l'eau qu'on y boit... de l'eau où l'on se baigne... et de sa qualité présente ou future...

Nous sommes soucieux que notre région poursuive un développement vraiment durable et socialement responsable, avec nous comme après nous...

Aujourd'hui, à l'automne 2016, nous demandons aux élus et aux différents groupes d'intérêts qui sont saisis du projet de la mine de graphite du Nouveau Monde, que soient faites les études requises, avant que soient prises les décisions quant à ce projet. Afin qu'elles le soient en pensant au présent et à l'avenir des humains qui y vivent... qu'ils soient de souche, de migration récente ou de passage.

.....
Ne l'oublions pas, l'industrie récréotouristique et la villégiature constituent le principal moteur économique de Saint-Michel-des-Saints. L'exploitation de cette mine à ciel ouvert pourrait-elle nuire à cette industrie ? Une étude d'impact devrait-être menée à cet effet, en regard du projet.

Pour des emplois véritablement structurants dans Lanaudière et à Saint-Michel-des-Saints

Ce que nous souhaitons de tout cœur pour Saint-Michel, le Lac Taureau et la Pointe-Fine c'est :

- une région où l'emploi est diversifié et au service des intérêts de la majorité des catégories de population résidentes ou visiteuses.*
- une région où l'emploi est développé en tenant compte de l'utilisation de ressources présentes et futures, capables d'être exploitées pour qu'elles demeurent renouvelables... Là-dessus, nous cherchons encore sur le Net, les projets miniers ayant vraiment abouti à des remises en l'état du paysage et de l'environnement, une fois terminées les activités économiques.*
- une région où l'emploi est développé pour et par les citoyens de Saint-Michel. Pas seulement pour quelques métiers spécialisés de passage et qui disparaîtront une fois la ressource épuisée et le paysage et l'environnement saccagés.*
- Des emplois vraiment structurants et durables... et qui prévaudront à la survie des véritables richesses de Lanaudière, soient ses citoyens et villégiateurs en santé et ses paysages, incluant ses cours d'eau... propres...*

Nous espérons que nos préoccupations trouveront écho auprès de vous, Monsieur le Maire, de même qu'auprès des conseillers et des citoyens de Saint-Michel-des-Saints. Nous demeurons confiants qu'une fois les différentes évaluations effectuées, un tel projet d'exploitation du graphite sera remis en question.

Charles Prévost et Andrée Lemieux, Résidents à la Pointe-Fine depuis 1980